



Vue du parapet du mur de clôture et de soutènement ceinturant le domaine : emplacement de tir situé à l'extrémité Est de la pointe

IVR53\_20232200308NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation